



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

L'ESSENTIEL

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

**Ne payez pas vos frais médicaux
si vos ressources sont modestes.**



Vous ne payez pas



chez le médecin



à l'hôpital



en pharmacie

**Et vous ne payez pas la plupart des lunettes
et des prothèses dentaires et auditives.**

EN PRATIQUE

Le coût de la Complémentaire santé solidaire dépend de vos ressources :



• soit elle coûte moins de 1 € par jour par personne



• soit elle ne vous coûte rien

Pour savoir si vous pouvez demander la Complémentaire santé solidaire, trois possibilités :



• vous répondez aux questions sur le simulateur d'ameli.fr



• vous prenez rendez-vous avec votre caisse d'assurance maladie



• vous appelez le

3646

Service gratuit
+ prix appel

Notes :



Et sur ameli.fr...

Vous pouvez prendre rendez-vous avec votre conseiller depuis votre compte personnel sur ameli.fr.